

### 3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS

22-23 septembre au Golf d'Angoulême

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.  
Le nombre d'équipes sera limité à 40 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

**Pour les équipiers :** index inférieur à 26,4 complété par le règlement général

Ouvert aux joueurs ayant 55 ans ou plus la veille de l'épreuve.

#### FORME DE JEU

**Pour moins de 21 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour  
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**Pour 21 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :**

Les 2 premiers jours : Qualification

6 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipiers le 1<sup>er</sup> jour – 3 équipiers le 2<sup>ème</sup> jour  
Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Le 3<sup>ème</sup> jour : les 15 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs scores de la qualification.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3<sup>ème</sup> Division.

#### ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

#### PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3<sup>ème</sup> Division.